
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 août 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. François William Croteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 1280

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 août 2018, en y retirant les articles 20.020, 20.029, 20.031, 20.042, 30.006 et 40.017.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 1281

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 1282

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 1283

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du procès-verbal de correction de la résolution CE18 1102.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE18 1284

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE18 1285

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 juillet 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE18 1286

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Asplundh Canada ULC, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'abattage de frênes déperissants dans les grands parcs, pour une période de sept mois (septembre 2018 à mars 2019), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 400 745,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16965;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1184107010

CE18 1287

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 135 158,32 \$, taxes incluses, pour la fourniture, la plantation, l'entretien et l'arrosage d'environ 111 arbres (lot 5), pour la période 2018-2021, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entreprises Daniel Robert inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 122 871,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16830;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 855 887,61 \$, taxes incluses, pour la fourniture, la plantation, l'entretien et l'arrosage d'environ 2 407 arbres, pour la période 2018-2021, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots mentionnés, les contrats à cette fin, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16830;

Firme	Somme maximale taxes incluses	Période	Nombre d'arbres	Lot #
9190-8673 Québec inc.	827 734,92 \$	2018-2021	741	1
Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Ltée	528 949,16 \$	2018-2021	484	2
Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Ltée	673 795,18 \$	2018-2021	649	3
Pépinière Jardin 2000 inc.	565 782,20 \$	2018-2021	533	4

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1184107009

CE18 1288

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation, pour une période de douze mois débutant le 1^{er} janvier 2019, des ententes-cadres collectives (CG17 0487) avec les firmes Recyclage Notre-Dame inc. (3 865 930 \$), Englobe Corp. (1 694 304 \$) et Northex Environnement inc. (716 212 \$), pour une dépense totale de 6 276 446 \$, taxes incluses, pour la fourniture de sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols contaminés ainsi que des matières résiduelles présentes dans les sols;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1186134001

CE18 1289

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec le journal Le Devoir (CG15 0544), pour une période de douze mois, pour l'achat d'espaces publicitaires servant à publier les avis publics de la Ville de Montréal, pour une somme de 869 211 \$, taxes incluses, qui sera majorée jusqu'à concurrence de 999 000 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1183292002

CE18 1290

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Donnacona Chrysler, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 6 châssis-cabine de marque et modèle RAM 3500 (lot 3), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 246 637,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16890;
- 2- d'imputer cette dépense après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Pie IX Dodge Chrysler 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 17 châssis-cabine de marque et modèle RAM 3500 (lot 1), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 697 235,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16890;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1184922011

CE18 1291

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Skalar inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation du colorimètre automatisé à flux continu, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 114 699,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 18-16900 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1183108001

CE18 1292

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois, pour la fourniture sur demande de pièces et main d'œuvre pour l'entretien, la réparation et menus travaux en menuiserie ;
- 2 - d'accorder à Construction L. Morin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16590 ;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1184512003

CE18 1293

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 418 296,30 \$, taxes incluses, afin d'exercer les deux options d'une année de prolongation, pour la fourniture de logiciels antivirus Trend Micro, dans le cadre du contrat accordé à Compugen inc. (CG15 0137), pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2020, majorant ainsi le montant total du contrat de 745 259,90 \$ à 1 163 556,20 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187833001

CE18 1294

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Ascenseurs Innovatec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le Lot # 1 (628 262,97 \$, taxes incluses) et le contrat pour le Lot # 2 (621 331,14 \$, taxes incluses) aux prix de ses soumissions, soit pour une somme totale de 1 249 594, 11 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical, pour une période de 36 mois à compter du 1^{er} janvier 2019, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16797 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser une dépense supplémentaire de 15 % pour des travaux de réparation imprévus, représentant une somme de 163 025,97 \$, sans taxes, pour un montant total maximal de 1 437 033,23 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1186292001

CE18 1295

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Équipement Twin inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme pour chacun des items, le contrat pour la fourniture et l'installation de 11 épandeurs, aux prix de sa soumission, soit les sommes maximales indiquées, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16899;

	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Item 1		
	6 épandeurs amovibles	291 323,66 \$
Item 2		
	5 épandeurs détachables	266 454,56 \$

- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1184922012

CE18 1296

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 327 950,97 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de coffrets de télécommunication et de commutateurs de fibre optique, pour une période de 60 semaines, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Télécommunications Grimard inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 207 228,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-64006;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1182968004

CE18 1297

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 795 552,66 \$, taxes incluses, afin de prolonger d'un an les contrats accordés à De Luca M Excavation ltée (9082-8179 Québec inc.), Gaston Constant inc., Location Guay inc., Transport Camille Dionne inc., Construction J.Richard Gauthier inc., Les Entreprises Daniel Robert inc., Blais Jean-Louis, Location Guay inc., Entretien St-Louis, JMV Environnement inc. et Pépinière et paysagiste Marina inc. pour la location de divers équipements mécaniques pour l'exploitation des lieux d'élimination de la neige (Appels d'offres 14-13973, 15-14613, 16-15515, 17-16322, 17-16454), majorant ainsi le montant total des contrats de 3 566 941,99 \$ à 5 362 494,65 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1186320002

CE18 1298

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Atek MCS, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'achat de 59 compteurs mobiles et le contrat d'une durée de 36 mois, pour le service d'entretien, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 305 684,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16829;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1186710001

CE18 1299

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Productions double effet inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fabrication et l'installation d'un décor de hutte de castor au Biodôme, dans le cadre du projet Migration, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 153 491,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17034;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1186606002

CE18 1300

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 339 655,15 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de licences supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Adobe Systems (CG16 0295), majorant ainsi le montant total du contrat de 374 986,86 \$ à 714 642,01 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1185932001

CE18 1301

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser l'ajout de produits et services accessoires aux catalogues des contrats accordés à Bell Canada (CG15 0626) - Solution de téléphonie filaire, et Bell Canada (CG16 0115) - Location de circuits, tel que stipulés dans les demandes de changement aux contrats (DDCC) joints au dossier décisionnel ;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à ratifier les DDCC respectives aux contrats visés et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville .

Adopté à l'unanimité.

20.016 1180630002

CE18 1302

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'ajout de produits et de services accessoires aux catalogues des contrats accordés (4 lots) à SC360 inc. (CE17 0007), pour la fourniture sur demande de matériaux et services de câblage en télécommunications;
- 2- d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à ratifier les demandes de changements aux contrats visés et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1183190002

CE18 1303

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation du contrat à taux horaire avec le Corps canadien des commissionnaires (Division du Québec) (CG16 0488), pour la fourniture d'un service de gardiennage dans les installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 12 mois, soit du 24 septembre 2018 au 23 septembre 2019, pour une somme maximale estimée à 1 358 490 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1187890004

CE18 1304

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Axia Services, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service de gardiennage et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale estimée de 1 263 731,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16937 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187890003

CE18 1305

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Veolia ES Canada Services industriels inc., un contrat d'une durée de 3 ans pour la location sur demande d'équipements avec opérateur pour divers travaux de pompage et de nettoyage à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et sur le réseau des intercepteurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 645 364,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16831;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 3- d'ajuster la base budgétaire de la Direction de l'épuration des eaux usées au montant de 270 329,15 \$ en 2019 (montant net). Cet ajustement devra être récurrent.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1183438001

CE18 1306

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 8 mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, d'abrasifs d'hiver;
- 2- d'accorder à Demix Construction, une division de CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16918 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1186134002

CE18 1307

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à JRG Déneigement Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la location de machinerie incluant l'opérateur, pour les travaux d'excavation, de disposition des matériaux et de déneigement, à compter du 1^{er} octobre 2018 et se terminant le 30 septembre 2019, avec deux options de prolongation facultatives de 12 mois supplémentaires chacune, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 203 505,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1672;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques à signer les documents pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1180649008

CE18 1308

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention d'exécution d'œuvre d'art par lequel Jason Cantoro, lauréat du concours, s'engage à fournir à la Ville les services artistiques pour la réalisation de l'œuvre d'art mural « Le monde intérieur/The World Within », pour une somme maximale 100 258,20 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1187722004

CE18 1309

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 244 615,93 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation du drain français et des travaux connexes à la caserne de pompiers n° 31 située au 7041, rue Saint-Dominique, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 215 520,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5954;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1185350004

CE18 1310

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 172 174,64 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du muret périmétrique et l'ajout d'une 2^e issue à la Station de pompage Vincent D'Indy - Phase 1, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à St-Denis Thompson inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 883 795,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5829;

- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1186291001

CE18 1311

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 575 000 \$, taxes incluses, pour des travaux accessoires au projet de construction d'un nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe Atwater dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Entreprise de construction T.E.Q. inc. (CG16 0430), majorant ainsi le montant total du contrat de 30 541 591,08 \$ à 32 116 591,08 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1180749001

CE18 1312

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 330 193,83 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux correctifs aux entrées d'eau de 13 casernes de pompiers de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Le Groupe Centco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 316 986,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5961;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1180652002

CE18 1313

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 387 246,96 \$, taxes incluses, pour la réfection des trois terrains de balle au parc Sainte-Bernadette, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Techniparc (9032-2454 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 329 445 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6228;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1187936006

CE18 1314

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 339 900 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Saint-Donat dans le cadre du contrat accordé à Groupe Axino inc. (CM17 0736), majorant ainsi le montant total du contrat de 9 525 136,11 \$ à 9 865 036,11 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le transfert d'une somme de 120 000 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des dépenses contingentes du contrat accordé à Groupe Axino;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1186676001

CE18 1315

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention de cession entre Groupe TNT inc. et Eurovia Québec Grands Projets inc. aux termes duquel intervient la Ville de Montréal pour la réalisation des travaux de construction d'aqueduc, d'égout, de massifs électriques et de télécommunications, d'aménagement de trottoirs en pavés de béton avec fosses d'arbres et bordures de granite et d'éclairage urbain, dans la rue Peel, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, à la suite d'une acquisition d'actifs.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1186086003

CE18 1316

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre de gré à gré, d'une durée de 3 ans (juillet 2018 à juin 2021), pour la fourniture sur de demande de cours de préparation à la retraite;
- 2 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention par lequel la Commission scolaire de Montréal (CSDM) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 241 548 \$, taxes incluses, conformément aux documents du devis technique et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1187717001

CE18 1317

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de résilier le contrat de services professionnels accordé à Groupe TBM inc. (CG17 0365) pour l'évaluation qualitative des immeubles municipaux de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 11.3 des Clauses administratives générales de l'appel d'offres public 17-15662.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1188035001

CE18 1318

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois par laquelle Groupe Informatique Technologia inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la conception et la diffusion d'un parcours de formation techniques dans le domaine des technologies de l'information, pour une somme maximale de 390 915 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16808 ;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1187438003

CE18 1319

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Bouthillette Parizeau inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la réalisation des plans, des devis et la surveillance des travaux du projet de remplacement de cabinets de chauffage en périphérie du Biodôme de Montréal, pour une somme maximale de 153 031,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17036;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1186891001

CE18 1320

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation, pour une période de douze mois supplémentaires, sans dépense additionnelle, des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Groupe ABS inc., Les Services EXP inc. et Englobe Corp. (CG14 0473), pour réaliser des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville ;
- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces firmes, stipulant les modalités et conditions de cette prolongation.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1183866001

CE18 1321

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'addenda no 1 afin de prolonger, sans incidence financière, la durée de la convention de services professionnels venue à échéance le 30 mai 2018, intervenue entre la Ville de Montréal et l'Institution Royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (CM17 0439), pour l'étude des mouvements d'eau et des propriétés du sol dans les fosses de plantation d'arbres, pour une durée maximale de 7 mois jusqu'au 31 décembre 2018;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction des transports à signer lesdits documents pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1185183002

CE18 1322

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la cession par la Ville de Montréal à Info-Excavation de l'application Info-RTU, à titre gratuit;
- 2- d'approuver un projet de contrat de cession entre la Ville de Montréal, Info-Excavation et le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1183854002

CE18 1323

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 entre la ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville pour réaliser des projets dans le cadre de cette entente;
- 2 - de mandater le Service de la culture pour gérer la mise en œuvre de ce programme.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1187666002

CE18 1324

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un prêt de 1 100 000 \$ dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL visant 3 organismes du réseau PME MTL et un prêt de 100 000 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ visant 1 organisme du réseau PME MTL;
- 2 - d'approuver les addendum aux conventions de prêt et cession de créances intervenues entre la Ville et les 3 organismes visés, soit PME MTL Centre-Ouest, PME MTL Centre-Ville et PME MTL Ouest-de-l'île.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1187386003

CE18 1325

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente de confidentialité à intervenir entre EasyMile sas et la Ville de Montréal relativement à la planification de projets pilotes de navettes automatisées, dans le cadre de la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1187718002

CE18 1326

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'entente particulière relative aux interventions sur le chantier de construction du nouveau pont Champlain, par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Longueuil souhaitent s'engager relativement aux modalités de réponse automatique pour tous les types d'interventions incluant son service d'équipes spécialisées dans les limites du chantier de construction du nouveau pont Champlain, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1180741004

CE18 1327

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de convention de partage des actifs CLD entre la Ville et le Centre local de développement Verdun;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda à l'Entente de délégation entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest;
- 3 - d'approuver le projet d'addenda à la Convention de prêt et cession de créances entre la Ville et PME MTL Grand Sud-Ouest;
- 4 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 8 287,37 \$ au Fonds d'investissement PME MTL de PME MTL Grand Sud-Ouest dans le cadre du partage des actifs CLD du Centre local de développement Verdun;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1187386002

CE18 1328

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'abroger la résolution CG16 0316 approuvant une précédente entente intermunicipale;
- 2 - d'approuver un nouveau projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount pour des travaux de mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal réalisés entre 2015 et 2017, conformément à l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications;
- 3 - d'autoriser le versement d'une contribution financière maximale de 686 000 \$ à la Ville de Westmount provenant du Ministère de la Culture et des Communications;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1177599001

CE18 1329

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer comme domaine public le lot 4 115 604 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Édifice 9503 Sherbrooke inc., aux fins d'assemblage, un terrain d'une superficie de 1 824,7 mètres carrés, situé au nord de la rue Sherbrooke Est et à l'ouest de la rue Contrecoeur, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, constitué du lot 4 115 604 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 415 000 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1181195001

CE18 1330

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet de convention de modification de contrat de prêt de local intervenu entre la Ville de Montréal et le Café des Amis inc. (CG15 0769), afin de modifier certaines obligations prévues au contrat, à compter du 1^{er} septembre 2018, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1184069012

CE18 1331

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1^{er} septembre 2018, l'immeuble situé au 1260, chemin Remembrance, connu sous le nom de la Maison Smith, d'une superficie de 9 393,34 pieds carrés, utilisé à des fins administratives, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat;
- 2 - d'approuver le projet de contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Les amis de la Montagne, pour une période additionnelle de 10 ans, à compter du 1^{er} septembre 2018, un espace d'une superficie de 212,59 pieds carrés, situé au rez-de-chaussée du chalet du mont Royal, dont l'adresse est le 1196, chemin Camillien-Houde, utilisé à des fins de boutique et de service d'accueil, le tout selon les termes et conditions prévus projet de contrat.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1184069011

CE18 1332

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'entente entre la Ville et le Collège d'enseignement général et professionnel du Vieux-Montréal, pour la location de la partie profonde de son bassin aquatique, d'une durée de 3 ans et 4 mois, débutant le 20 août 2018 et se terminant le 31 décembre 2021;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 245 665,20 \$, taxes incluses, soit 28 369,20 \$ pour 2018 et de 72 432,00 \$ pour les années de 2019 à 2021;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1181543002

CE18 1333

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de première convention de modification de bail par lequel la Ville loue de Jalbec inc., pour les besoins de la cour de services Dickson, un terrain d'une superficie de 25 990 pieds carrés, situé au 2350, rue Dickson, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, pour une période de 2 ans et 1 mois, à compter du 13 octobre 2018 jusqu'au 12 novembre 2020, moyennant un loyer annuel de 37 352,50 \$, taxes incluses, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2018 au locateur Jalbec inc., représentant un montant de 301 292,56 \$, auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 45 185,18 \$, pour une dépense maximale de 346 477,74 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1184565007

CE18 1334

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les 5 projets de protocoles d'ententes de soutien technique estimé à 505 000 \$, pour les organismes ci-après mentionnés et pour les activités et montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Événements	Promoteur	Dates	Soutien technique annuel
Défilé de la fête nationale	Comité de la fête nationale de la St-Jean inc.	24 juin 2018	150 000 \$
Carifesta	Association des festivités culturelles des Caraïbes (AFCC)	7 juillet 2018	150 000 \$
StartupFest	La Fondation du Startup de Montréal	10-14-juillet 2018	50 000 \$
Triathlon International de Montréal	Triathlon International de Montréal (TIM)	24-26 juillet 2018	125 000 \$
Under Pressure	Convention internationale sur la culture urbaine (CICU)	14-18 août 2018	30 000 \$

- 2- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver les 2 projets de protocoles d'ententes de soutien technique estimé à 625 000 \$, pour les organismes ci-après mentionnés, pour les activités et montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Événements	Promoteur	Dates	Soutien technique annuel
Fierté Montréal	Fierté Montréal	9-19-août 2018	200 000 \$
Marathon international de Montréal	Marathon international de Montréal 2042 (MIM2042)	22-23-août-2018	425 000 \$

- 2- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1187209010

CE18 1335

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 28 500 \$ aux organismes culturels ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour l'année 2018 :

Organisme	Contribution (\$)
Festival Chromatic	4 500 \$
Festival MURAL	17 500 \$
Festival international de projection illusionniste de Montréal	4 500 \$
Soi-Art	2 000 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1181470002

CE18 1336

Il est

RÉSOLU :

de résilier, en date du 1^{er} août 2018, la convention entre le Service de la culture et l'organisme SODER inc. pour la réalisation d'une murale en l'honneur de Simonne Monet-Chartrand, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1187722003

CE18 1337

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 600 000 \$ à Festival Juste pour rire/Just For Laughs, pour soutenir la 36^e édition du Festival Juste pour rire 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1180018008

CE18 1338

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 30 000 \$ à Prix de la danse de Montréal, pour la remise du Grand prix de la danse de Montréal, soit 10 000 \$ en 2018, 10 000 \$ en 2019 et 10 000 \$ en 2020;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1187726005

CE18 1339

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 120 000 \$ à l'organisme « Fierté Montréal », dans le cadre de la tenue du festival Fierté Montréal 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1187883001

CE18 1340

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prolonger pour une période de 5 ans, la déclaration de compétence du conseil de la Ville quant à l'adoption du règlement de gestion contractuelle, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1184990003

CE18 1341

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles de prendre en charge la planification, la coordination et la réalisation des travaux pour la construction d'un trottoir et de l'éclairage dans le boulevard Rodolphe-Forget, entre l'avenue Louis-Desaulles et le boulevard Perras, et pour le réaménagement de l'îlot central en face du 11835 boulevard Rodolphe-Forget, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1181097010

CE18 1342

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir aux conseils d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Montréal-Nord, de planifier et d'exécuter des travaux de réfection routière sur certains tronçons de rue faisant partie de leur réseau local de voirie, et ce, eu égard aux compétences relevant de ces arrondissements, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1185288002

CE18 1343

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prolonger la déclaration de compétence du conseil de la ville quant à l'adoption d'un règlement relatif aux chiens et autres animaux domestiques à compter du 22 août 2018 jusqu'au 22 août 2023;
- 2- de déclarer le conseil de la Ville compétent quant à l'application d'un règlement relatif aux chiens et autres animaux domestiques lorsqu'il s'agit d'une situation visant un chien au comportement agressif, à compter du 1^{er} octobre 2018 jusqu'au 22 août 2023, le tout *conformément à l'article 85.5 de la Charte de Montréal, métropole du Québec.*

Adopté à l'unanimité.

30.004 1185086002

CE18 1344

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver l'acquisition, par voie d'expropriation, d'un terrain de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour la construction du poste de ventilation mécanique (PVM) St-Grégoire (STM-290330-A15) .

Adopté à l'unanimité.

30.005 1186213004

CE18 1345

Il est

RÉSOLU :

de fixer, au plus tard le 26 octobre 2018, la date limite pour la transmission, par les arrondissements au Service des finances de la Ville, de leur budget de fonctionnement 2019 et de leur Programme triennal d'immobilisations 2019-2021, en vue de l'adoption du Budget 2019 et du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de la Ville de Montréal par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1183843003

CE18 1346

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater le Service des communications pour proposer une appellation française au terme « Water Square » après consultation des organismes communautaires et des autorités de référence en matière linguistique (R-1);
- 2- de mandater le Service de l'eau pour :
 - a) mettre sur pied un mécanisme de concertation, en coordination avec les autres services impliqués, en vue d'identifier les espaces publics qui seraient propices à l'aménagement du projet-pilote de « Water Square » (R-3);
 - b) offrir l'expertise technique hydraulique pour orienter et valider les choix de conception lors de la réalisation d'un projet-pilote par un service responsable des aménagements comportant un « Water Square » (R-4);
 - c) faire une présentation du concept de Water Square et des expériences connues à la table des directeurs/directrices d'arrondissement, à la table de coordination des directions de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, ainsi qu'à la table de coordination des directions des parcs, des sports et des loisirs (R-6);
 - d) élaborer un programme de financement pour l'implantation de « Water Squares » initiés et réalisés par des services municipaux, mais aussi tout autre ouvrage de rétention/infiltration de ces services qui contribuerait à réduire le volume des eaux pluviales allant à l'égout au-delà des exigences réglementaires (R-9);
 - e) effectuer une recension des espaces publics inondables existants à Montréal (R-11);
 - f) faire une présentation du concept de « Water Square » et des expériences connues à la table des directeurs généraux des villes liées et faire des représentations auprès de la CMM pour faire connaître le concept par les villes de la CMM (R-12);
- 3- de mandater les services responsables des aménagements comportant un « Water Square » pour mettre en place les mécanismes de consultation appropriés, l'élaboration d'un échéancier et des budgets nécessaires, le tout afin de concevoir et de construire des aménagements fonctionnels et esthétiques (R-4);
- 4- de mandater les arrondissements pour identifier des sites potentiels pour l'aménagement de futurs « Water Squares » en précisant un échéancier potentiel pour la réalisation de ces projets (R-5);
- 5- de mandater le Bureau des projets d'immobilisation pour examiner comment un avis formel sur les enjeux de gestion des eaux pluviales propres à un site et sur la faisabilité d'un projet de « Water Square » lors de la planification de l'aménagement d'un secteur en développement ou en redéveloppement pourrait être inclus dans les fiches de projet PTI (R-7);
- 6- de mandater le Service de la mise en valeur du territoire pour :
 - a) analyser, en collaboration avec le Service de l'eau, la faisabilité d'un projet de « Water Square » dans le cadre des démarches suivantes :
 - la planification en cours pour la requalification du secteur Lachine Est ;
 - l'aménagement du parc P-3 dans le cadre du projet du site Outremont (R-7);
 - b) documenter l'initiative de la Ville de Toronto et examiner comment elle pourrait être adaptée à la réalité montréalaise afin de proposer des pistes de solution pour réduire les risques d'inondation à partir des voies d'accès véhiculaires (entrées de garage) en contre-pente et d'accompagner, le cas échéant, les arrondissements dans la modification de leur réglementation (R-13);
- 7- de mandater le Service des affaires juridiques d'évaluer si un aménagement de type « Water Square » induirait des responsabilités supplémentaires à celle d'un aménagement classique (R-10);
- 8- de mandater le Service de la mise en valeur du territoire et le Service de l'eau afin de produire un indicateur de suivi permettant de quantifier les projets, y compris ceux pilotés par les arrondissements et d'autres services centraux, pour lesquels la prise en compte des données topographiques aboutit effectivement à des choix d'aménagement limitant les impacts des fortes pluies sur les biens et les personnes (aménagements inondables dans les points bas, usages sensibles ou stratégiques dans les points haut, localisation des entrées en contre pente selon la topographie, etc.) (R-14).

- 9- de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs intitulé « Vers de nouvelles solutions en matière de gestion des eaux pluviales : Évaluation de la possibilité de réaliser un projet-pilote de « Water Square » à Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

30.008 1183430008

CE18 1347

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 14 299,50 \$, taxes incluses, soit 14 099,75 \$ net de ristourne pour le paiement de sept montants forfaitaires de 2 000 \$ aux membres du Groupe de travail sur les musées d'histoires de Montréal, dont un pour lequel nous devons ajouter les taxes de 299,50 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1187464002

CE18 1348

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser pour 2018, un budget de fonctionnement additionnel de revenus de 155 000 \$ en redevance, et de 90 000 \$ de dépenses en frais d'entretien des bornes de recharge pour véhicules électriques, au profit de la Division du développement des transports, Service des infrastructures, de la voirie et des transports;
- 2- d'ajuster, pour les années subséquentes, les revenus et dépenses au budget de fonctionnement;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1180160003

CE18 1349

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un budget supplémentaire de revenus et de dépenses d'un montant approximatif de 4 000 000 \$ pour l'année 2018, pour la vente de l'inventaire existant au Service de l'approvisionnement, dans le cadre du contrat octroyé à Logistik Unicorp inc. (CG18 0063);
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1186135006

CE18 1350

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 1 569 505 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville afin d'entreprendre les travaux jugés urgents pour leur cour de services.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1187027004

CE18 1351

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 1 484 023 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin d'entreprendre les travaux jugés urgents pour leur cour de services.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1187027003

CE18 1352

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 213 751 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension afin d'entreprendre les travaux jugés urgents pour leur cour de services.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1187027002

CE18 1353

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétence d'agglomération (84 000 000 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.015 1183894001

CE18 1354

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser l'utilisation partielle des sommes à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences municipales (60 000 000 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.016 1183894002

CE18 1355

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 225 000 \$, plus taxes, pour les services du cabinet d'avocats Racicot Chandonnet Ltée afin de continuer à représenter les intérêts de la Ville de Montréal dans le cadre du dossier de construction du Complexe sportif de Saint-Laurent, majorant ainsi les crédits pour ce dossier de 250 000 \$ à 475 000 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1184286001

CE18 1356

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 2302 adopté par l'ancienne Ville de Lachine décrétant la fermeture de la ruelle portant le numéro de cadastre P. 293-576 et le Règlement 2341 décrétant la fermeture de la ruelle est-ouest, portant le numéro de cadastre 293-564, sise entre les 16^e et 17^e Avenues, au nord de la rue Saint-Antoine, dans l'arrondissement de Lachine, aux fins de transfert aux propriétaires riverains » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1161233006

CE18 1357

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Cherrier, entre la 42^e Avenue et la 43^e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1174386005

CE18 1358

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement identifiant les réseaux de voirie artérielle et locale (02-003) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1184520001

CE18 1359

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1180132004

CE18 1360

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) », afin de mettre à jour les articles 19.002 et 22.3.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1180643001

Règlement RCE 18-006

CE18 1361

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour adoption, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026) ».

Adopté à l'unanimité.

40.006 1183088001

CE18 1362

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 70 250 000 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1180649006

CE18 1363

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 000 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1187526015

CE18 1364

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 5 500 000 \$ afin de financer l'acquisition et l'installation d'équipements en lien avec l'implantation de systèmes de transport intelligents » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1182968012

CE18 1365

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1186689001

CE18 1366

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ afin de financer les acquisitions d'immeubles et les travaux visant la protection des milieux naturels » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1180592005

CE18 1367

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour le financement de l'acquisition d'outils de collecte pour les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Montréal » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1186717004

CE18 1368

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-185 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 962 579 \$ pour financer le projet « Laveur de bogie et pièces métro », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1180854007

CE18 1369

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-186 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 18 672 734 \$ pour financer le projet « Acquisition de minibus phase 2 », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1180854008

CE18 1370

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Agnès-Vautier », le parc situé à l'intersection du boulevard du Tricentenaire et de la rue Joseph-Dargent, désigné par l'appellation usuelle « parc Rodrigue Gilbert » et constitué du lot numéro 1 503 820 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1184521016

CE18 1371

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du Règlement n° PPCMOI-2018-56 sur les projets particuliers de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble, adopté le 9 juillet 2018 par le conseil municipal de la Ville de Kirkland;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Kirkland.

Adopté à l'unanimité.

40.016 1186968002

CE18 1372

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention collective à intervenir entre la Ville de Montréal et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 930 (brigadiers scolaires), pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1187839001

CE18 1373

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la suspension administrative avec solde par le directeur général en date du 3 août 2018 du cadre de direction, matricule 100150075;
- 2 - de maintenir cette suspension administrative avec solde jusqu'à ce que l'enquête soit terminée et que le comité exécutif décide de la mesure finale à prendre à l'égard de ce cadre de direction.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1184045001

Levée de la séance à 9 h 50

70.001

Les résolutions CE18 1280 à CE18 1373 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville